



**LA NOIX
DE GRENOBLE**



**EARL LA BELLE NOIX
BELLE LUDOVIC
160B Allée des Cassières L'Allière
38840 ST HILAIRE DU ROSIER**

**N° CING : 0107
N° INAO : 38394N0538**

**CERTIFICAT D'HABILITATION PRODUCTEUR
Récolte AOP Noix de Grenoble 2026**

Valable du 1^{er} septembre 2026 au 15 septembre 2027

Le Comité Interprofessionnel de la Noix de Grenoble (CING) atteste que l'exploitation désignée ci-dessous, est habilitée à produire de l'AOP Noix de Grenoble pour la récolte 2026. L'exploitation est présente dans le listing des producteurs remis aux opérateurs de mise en marché

**EARL LA BELLE NOIX
BELLE LUDOVIC
160B Allée des Cassières L'Allière
38840 ST HILAIRE DU ROSIER**

En conséquence, sous réserve du respect des conditions de production selon le cahier des charges de l'AOP en vigueur, les noix de variétés **Franquette, Mayette, Parisienne ou Fernor** et issues **de vergers identifiés par l'ODG Noix de Grenoble** peuvent bénéficier de l'appellation d'origine protégée « Noix de Grenoble ».

En cas d'évolution de sa situation, l'opérateur s'engage à mettre à jour sa déclaration d'identification.

Le retrait de cette habilitation se traduirait par une incapacité à produire des noix sous l'AOP Noix de Grenoble.

Fait à Chatte, le 22 septembre 2026

Le Président du CING
Ch. Nagearaffe